

# **COMPTE - RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU Mardi 3 avril 2018**

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, Yves DRUET.

La convocation a été faite le mercredi 29 mars 2018.

Le compte rendu a été affiché le vendredi 6 avril 2018

*PRESENTS: YVES DRUET, EVELYNE CALOPRISCO-CHAGNOT, VINCENZO CACCAMO, CLAUDINE MAGNI, YVES DEVAL, SYLVAIN GIRARDEY, CHRISTIAN KWASNIK, BEA VEBER, ANNE-CLAUDE TRUONG, FREDERIC HEREDIA, MARTINE BONVALLOT, MARC GENDRIN, CHRISTINE RUSSO, SYLVAIN RONZANI*

*ABSENTS : CHRISTIANE HUTTGES (PROCURATION A VINCENZO CACCAMO), NAHIM GUEMAZI, NADIA OURABI, SAKIR TAS*

*A ETE NOMME SECRETAIRE : YVES DEVAL*

## ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Compte-rendu de la séance du 30 janvier 2018
3. Compte de gestion 2017
4. Compte administratif 2017
5. Affectation du résultat
6. Vote des taux d'imposition
7. Budget primitif 2018
8. Convention aide au temps libre
9. Programme ordinaire de travaux en forêt 2018
10. Divers

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance

### **1. Désignation d'un secrétaire de séance**

Monsieur Yves DEVAL est désigné en qualité de secrétaire de séance et chargé à ce titre de la rédaction du Procès-verbal des délibérations du Conseil municipal.

## 2. Compte-rendu de la séance du 30 janvier 2018

Le Maire donne lecture du compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 30 janvier 2018. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le compte-rendu de la séance du 30 janvier 2018

Avant de procéder au vote des différentes délibérations budgétaires le Maire indique que la Commission de finances s'est tenue mardi 27 mars pour étudier le compte administratif 2017 et la proposition de budget pour l'année 2018.

### Le Fonctionnement

#### Les dépenses

VUE D'ENSEMBLE CA 2017 / BP 2018					
		CA 2016	CA 2017	BP 2017	BP 2018
Chap 011	Charges à caractère général	429 165,66 €	466 960,61 €	519 050,00 €	525 950,00 €
Chap 012	Charges de personnel	518 128,13 €	507 782,51 €	516 250,00 €	554 700,00 €
Chap 65	Autres charges de gestion courante	127 583,78 €	145 877,21 €	156 350,00 €	136 000,00 €
Chap 66	Charges financières	22 643,28 €	18 344,44 €	23 200,00 €	17 200,00 €
Chap 67	Charges exceptionnelles	3 228,42 €	57,50 €	3 000,00 €	2 000,00 €
022	Dépenses imprévues	- €	- €	3 000,00 €	3 000,00 €
Chap 014	Atténuation de produits		- €	8 500,00 €	- €
042	opération d'ordre entre section	47 661,57 €	20 530,15 €	20 700,00 €	18 900,00 €
	<b>Sous total</b>	<b>1 148 410,84 €</b>	<b>1 159 552,42 €</b>	<b>1 250 050,00 €</b>	<b>1 257 750,00 €</b>
023	Virement à la section d'investissement			259 370,00 €	263 121,00 €
	<b>TOTAL</b>			<b>1 509 420,00 €</b>	<b>1 520 871,00 €</b>

Les charges à caractère général sont en hausse, elles tiennent compte notamment du fonctionnement du centre de loisirs qui dans l'organisation d'activités de qualité pour les enfants nécessite l'achat de divers matériels et fournitures et surtout le recours à des prestataires extérieurs.

Les charges liées au fonctionnement des bâtiments sont également en hausse, on parle ici du coût des fluides mais également des charges liées à l'ensemble des contrôles nécessaires et obligatoires à la maintenance et à la sécurité des bâtiments et de leurs occupants.

En matière de charges de personnel, si on peut constater une légère inflexion au résultat de 2017, les prévisions pour 2018 sont plutôt en hausse. Elles tiennent compte outre l'évolution de carrières du remplacement de deux agents sur une longue période. Ces dépenses sont compensées en partie en recettes par le remboursement de notre assurance. Le recours à des contrats aidés permet également d'atténuer le coût de fonctionnement du service enfance et jeunesse.

Les autres charges de gestion courante ont subi une hausse en 2017 due notamment à des impayés de loyers admis en non-valeur et une subvention au CCAS en augmentation. En 2018, si la subvention au CCAS s'accroît, les autres charges restent stables. Les indemnités des élus sont en baisse suite à la démission de son poste d'adjoint de M. Nahim GUEMAZI qui reste conseiller municipal. Ses fonctions sont réparties entre le Maire et les adjoints membres du CCAS, Vincenzo

CACCAMO et Claudine MAGNI sans surcoût pour la Commune. Le Maire les remercie pour leur implication.

## Les recettes

<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT: VUE D'ENSEMBLE</b>					
	Section de fonctionnement	CA 2016	CA 2017	BP 2017	BP 2018
	<b>RECETTES</b>				
Chap 70	Produits services domaine	107 575,55 €	104 993,69 €	101 250,00 €	120 450,00 €
Chap 73	Impôts et taxes	943 182,91 €	931 585,55 €	923 220,00 €	922 271,00 €
Chap 74	Dotations et subventions	199 776,37 €	224 958,76 €	230 500,00 €	218 450,00 €
Chap 75	Autres produits de gestion courante	88 187,65 €	94 253,12 €	85 700,00 €	86 200,00 €
Chap 76	Produits de participation	3,65 €	3,53 €	- €	- €
Chap 013	Atténuation de charges	53 320,37 €	27 972,31 €	15 500,00 €	20 500,00 €
Chap 77	Produits exceptionnels	14 054,27 €	1 248,28 €	1 250,00 €	1 000,00 €
042	<i>opération d'ordre entre section</i>	28 858,67 €	2 227,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
	<b>SOUS TOTAL</b>	<b>1 434 959,44 €</b>	<b>1 387 242,24 €</b>	<b>1 359 420,00 €</b>	<b>1 370 871,00 €</b>
002	Excédent antérieur reporté			150 000,00 €	150 000,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>1 434 959,44 €</b>	<b>1 387 242,24 €</b>	<b>1 509 420,00 €</b>	<b>1 520 871,00 €</b>

Les recettes des produits et services sont relativement stables, elles concernent en grande partie les redevances versées dans le cadre du service enfance et jeunesse. La hausse prévue en 2018 s'explique par une vente de bois importante. Monsieur le Maire profite de cette occasion pour remercier M. Thibaud ROY du service de l'ONF pour son travail et ses conseils en matière de gestion de la forêt communale

Concernant les impôts et taxes, la commission de finances a proposé d'augmenter les taux de 2% pour compenser la baisse constatée des recettes. La Commune fait face en effet à un effritement de ses bases notamment de taxe d'habitation qui entraîne une baisse des recettes de fiscalité directe.

Des interrogations restent en suspens sur la situation de l'Aéroparc dont les vingt parts détenues par la Commune devraient être cédées à la Communauté d'agglomération, la compensation annoncée se situe largement en deçà des recettes générées par ces parts actuellement. La commune subit également la disparition de la contribution de solidarité communautaire.

Enfin, le potentiel fiscal relativement faible handicape la commune dans l'obtention de certaines dotations et subventions.

Les autres recettes restent relativement stables. Pour les dotations et subventions, après des années de baisse, la Dotation Globale de Fonctionnement devrait se stabiliser. Quant aux revenus des immeubles ils sont fonction du taux d'occupation des logements et sont par définition fluctuants et difficilement prévisibles

## L'investissement

### Les dépenses

Présentation CA 2017 et BP 2018: Dépenses d'investissement					
		CA 2016	CA 2017	BP 2017	BP 2018
001	Solde d'exécution reporté			- €	
Chap 16	Emprunts et dettes	493 111,66 €	121 697,78 €	135 000,00 €	135 000,00 €
Chap 20	Immobilisations incorporelles	8 124,00 €	1 188,00 €	11 000,00 €	14 600,00 €
Chap 204	Subventions d'équipement versées	1 807,56 €	1 148,68 €	7 500,00 €	7 500,00 €
Chap 21	Immobilisations corporelles	235 252,48 €	270 969,88 €	1 286 300,00 €	1 434 030,00 €
Chap 23	Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	- €	- €
Chap 27	Autres immobilisations financières				650,00 €
020	Dépenses imprévues			3 200,00 €	3 200,00 €
040	<i>opération d'ordre entre section</i>	28 858,67 €	2 227,00 €	17 227,00 €	12 000,00 €
041	<i>opérations patrimoniales</i>		0,00 €	- €	- €
	<i>Déficit antérieur reporté</i>			- €	
	<b>TOTAL</b>	<b>767 154,37 €</b>	<b>397 231,34 €</b>	<b>1 460 227,00 €</b>	<b>1 606 980,00 €</b>

On constate de fortes différences entre budgets et comptes administratifs. Cela s'explique par le fait qu'au budget l'ensemble des projets sont inscrits. Au compte administratif seules les dépenses réalisées figurent

En 2017, 128 849,77 € ont été consacrés aux travaux de démolition de l'ADIJ. Les travaux de rénovation de la Cravancoise (parquet, peintures, main courante, alarme, sas d'entrée) se sont élevés à 74 086,37 euros. Une camionnette a été achetée pour les services techniques pour un montant de 22 275,98 euros. De nouvelles portes de garages ont été installées sur le bâtiment du 1 rue des Commandos d'Afrique pour un montant de 7 824,20 €.

Le remboursement du capital des emprunts s'est élevé à 118 324,78 €

En 2018, les projets engagés vont se poursuivre, Le solde de la démolition de l'ADIJ et l'aménagement des voiries et réseaux divers (VRD) en vue de la construction de logements est estimé à 745 106 €. 45 000 € sont prévus pour l'acquisition du terrain de Territoire habitat situé à côté du plateau d'évolution

La démolition de la salle de spectacle à côté de la mairie ainsi que l'aménagement des VRD en vue de la construction de 7 pavillons d'habitats seniors est estimé à 465 500 €

Sont encore prévu à ce budget 65 000 € pour des frais d'études et honoraires pour la mise en accessibilité de la médiathèque et la création de nouveaux ateliers municipaux

Le remboursement du capital des emprunts s'élève à 120 000 €

## Les recettes

Préparation CA 2017 et BP 2018 : Recettes d'investissement					
		CA 2016	CA 2017	BP 2017	BP 2018
001	Solde d'exécution reporté			38 088,41 €	195 321,09 €
Chap 10	Dotations et Fonds	313 091,22 €	320 423,26 €	317 846,60 €	270 700,00 €
Chap 13	Subventions d'investissement	258 850,00 €	95 068,66 €	444 020,00 €	348 830,00 €
Chap 16	Emprunts et dettes assimilées	206 188,00 €	192 860,00 €	425 643,04 €	500 107,91 €
Chap 23	Immobilisation encours	- €	- €	- €	- €
040	Opération d'ordre entre section	47 661,57 €	20 530,15 €	21 177,00 €	18 900,00 €
041	Opérations patrimoniales		- €	- €	- €
021	Virement de la section de fonctionnement			228 587,00 €	263 121,00 €
024	Produits de cessions			10 000,00 €	10 000,00 €
	TOTAL	<b>825 790,79 €</b>	<b>628 882,07 €</b>	<b>1 485 362,05 €</b>	<b>1 606 980,00 €</b>

Les dotations et fonds sont constitués du fonds de compensation de la TVA récupérés sur les travaux d'investissements de l'année N-1 et de l'excédent de fonctionnement. Il est en diminution en raison notamment de la baisse importante des dotations de l'Etat.

Le chapitre 13 retrace l'ensemble des subventions sollicitées au titre des travaux auprès des différents partenaires, Etat, Conseil Régional, Départemental, ou la Communauté d'agglomération. La prévision pour 2018 est de 348 830 €.

Au chapitre 16 est prévu un emprunt, permettant d'équilibrer le Budget. Il pourra être tiré en fonction des besoins et selon l'avancement des travaux.

Le Maire insiste sur le fait que malgré les difficultés de plus en plus grandes à financer les projets, la Commune a su garder un niveau d'endettement modéré et stable, ce qui le laisse optimiste pour les projets à venir

### **3. Compte de gestion 2017**

La trésorerie a fait parvenir le Compte de Gestion de la commune, pour l'exercice 2017.

Après examen des titres recouverts, des mandats émis, et contrôle du Compte de Gestion dressé par Monsieur le Comptable du Trésor pour l'exercice 2017, les Conseillers Municipaux déclarent, que le Compte de Gestion 2017, visé et certifié conforme par l'ordonnateur de la commune, n'appelle ni observation, ni réserve de leur part

Le Conseil municipal, l'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte de gestion de l'exercice 2017

### **4. Compte administratif 2017**

Vu le code général des collectivités territoriales, ayant donné les explications sur les dépenses et les recettes du Compte administratif 2017, le Maire quitte la salle et sous la présidence de Madame Evelyne CALOPRISCO-CHAGNOT, 1er Adjointe,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la balance générale des comptes conformément au compte de gestion établi par le trésorier, après s'être assuré qu'il a repris dans ses écritures le montant des titres et mandats et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre.

Il approuve le compte administratif 2017 lequel peut se résumer ainsi :

**Section de fonctionnement :**

Recettes : 1 387 242,24 €

Dépenses : 1 159 552,42 €

Résultat de l'exercice : 227 689,82 €

Excédent de fonctionnement reporté : 150 000 €

Soit un excédent de clôture de 377 689,82 €

**Section d'investissement**

Recettes : 628 882,07 €

Dépenses : 397 231,34 €

Résultat de l'exercice : 231 650,73€

Déficit reporté : 36 329,64 €

Soit un excédent de clôture de 195 321,09 €

Restes à réaliser : 143 429,26 €

Restes à recouvrer : 287 714,00 €

**5. Affectation du résultat**

Vu le code général des collectivités territoriales, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice et après avoir approuvé le compte administratif de l'année 2017 qui dégage un résultat de clôture de 377 689,82 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'affecter 227 689,82 € à l'article 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé ». Le solde, soit 150 000 € sera repris au BP 2018, en recettes de fonctionnement ligne 002.

**6. Vote des taux d'imposition**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, considérant l'exposé du Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de fixer les taux d'imposition pour l'année 2018 à :

- taxe d'habitation : 7,94%
- taxe sur le foncier bâti : 8,26%
- taxe sur le foncier non bâti : 8,51%

## **7. Budget primitif 2018**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, considérant l'avis de la commission de finances réunie le mardi 27 mars 2018, considérant l'exposé du Maire,

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le Budget Primitif 2018, lequel fait apparaître l'équilibre suivant :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 1 520 871,00 €

Recettes : 1 520 871,00 €

Section d'investissement :

Dépenses : 1 606 980,00 €

Recettes : 1 606 980,00 €

## **8. Convention aide au temps libre**

Dans le cadre du partenariat avec la CAF, une convention est présentée pour les modalités de calcul et de versement de la subvention de fonctionnement annuel versée au titre des aides aux temps libres

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les termes de la convention et autorise Monsieur le Maire à la signer.

## **9. Programme ordinaire de travaux en forêt 2018**

Au titre de l'exercice 2018, il convient de fixer le programme des coupes et la destination des produits En fonction des indications données par le document d'aménagement qui définit la gestion de la forêt et de l'état de peuplement de celle-ci, l'ONF propose les parcelles suivantes :

DESCRIPTIF DES ACTIONS ET LOCALISATIONS Cocher les actions retenues	Qté	Un.	Montant estimé (€ HT)	Nature (1)
<b>TRAVAUX SYLVICOLES</b>				
<input type="checkbox"/> Cloisonnement d'exploitation : ouverture mécanisée Localisation : 7.r	1,06	HA		I
<input type="checkbox"/> Travaux préalables à la régénération : peignage de la ronce Localisation : 7.r	1,06	HA		I
<input type="checkbox"/> Dégagement de plantation ou semis artificiel avec maintenance des cloisonnements Localisation : Parcelle 3.a2	0,28	HA		I
<b>Sous-total</b>			<b>804,00 € HT</b>	
<b>TRAVAUX DE MAINTENANCE</b>				
<input type="checkbox"/> Fourniture de plaques de parcelle en aluminium Localisation : 1.a1, 10.a2, 11.a2, 12.a2, 2.a1, 3.a2, 4.a2, 5.a2, 6.r, 7.r, 8.a2, 9.a2 Pose des plaques assurée par la commune, entre 1.7m et 1.8m de hauteur.	55,00	U		F
<input type="checkbox"/> Entretien du parcellaire : débroussaillage manuel Localisation : 10.a2, 9.a2	0,65	KM		F
<input type="checkbox"/> Entretien du parcellaire : broyage mécanique Localisation : 1.a1, 10.a2, 11.a2, 12.a2, 2.a1, 3.a2, 5.a2, 6.r, 7.r	1,73	KM		F
<b>Sous-total</b>			<b>627,00 € HT</b>	

Total Investissement <b>804,00 € HT</b>	Total Fonctionnement <b>627,00 € HT</b>	<b>Total : 1 431,00 € HT</b>
--	--	------------------------------

Le Conseil après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve l'état d'assiette 2018 dans les parcelles décrites ci-dessus et décide de vendre sur pied et par les soins de l'ONF les produits des parcelles concernées

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire clôt la séance à 20 H 30